



# ECHOS DU PATRONAT

---

N°59  
**2026**



**Cité OUA,  
Bvd Eyadema,  
07 BP:12429 - Lomé  
Tel: +228 22 55 80 55  
79 60 32 86/87  
[www.cnp.tg](http://www.cnp.tg)**

*Le CNP-Togo, aux côtés du secteur privé*

# SOMMAIRE

<b>01 - EDITO</b>	p-03
<b>02 - SECTEUR PRIVÉ / OTR : DES DISCUSSIONS FRANCHES POUR AMELIORER LE CLIMAT DES AFFAIRES</b>	p-04
<b>03 - GESTION DES SINISTRES : LE CNP-Togo ET L'ANPC UNISSENT LEURS EFFORTS AU PROFIT DES ENTREPRISES ET DES POPULATIONS</b>	p-05
<b>04 - RENFORCEMENT DES RELATIONS ENTRE LE CNP-TOGO ET L'UNIVERSITÉ DE KARA : VERS UN PARTENARIAT STRUCTURANT</b>	p-07
<b>05 - PARTICIPATION DU CNP-TOGO AU FORUM DE L'INVESTISSEMENT SOUVERAIN ( FIS)</b>	p-09
<b>06 - LE MINISTRE PACÔME ADJOUROUVI OFFICIELLEMENT INVESTI À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'OHADA</b>	p-13
<b>07 - MARCHÉ PUBLICS ET BTP : LE CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO ENGAGÉ POUR DES INFRASTRUCTURES PLUS PERFORMANTES ET DURABLE</b>	p-16
<b>08 - LE CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO EN VITRINE AU WORLD COOPERATION INDUSTRY FORUM D'ISTANBUL</b>	p-18
<b>09-LE CNP-TOGO A L'OUVERTURE DU 8<sup>e</sup> CONGRÈS ORDINAIRE DE L'UNSI</b>	p-20
<b>10 - LE CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO HONORÉ A ISTANBUL : LES DISTINCTIONS PRÉSENTÉES A L'AMBASSADE DE TÜRKIYE</b>	p-21
<b>11 - DIALOGUE INITIAL ENTRE LE MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE ET LE CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO</b>	p-22
<b>12 - LES FEMMES DE LA DIRECTION EXCECUTIVE DU CNP TOGO CÉLEBRENT LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES</b>	p-26
<b>13 - ÉDUCATION ET SOLIDARITÉ : LE SIVOT AUX CÔTÉS DES ÉLEVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DU PORT DE LOMÉ</b>	p-28
<b>14 - LE CNP-TOGO PLACE LE SECTEUR PRIVÉ AU CŒUR DE L'AGRICULTURE RÉSILIENTE</b>	p-30
<b>15- PETIT DEJEUNER DU PATRONAT : FOCUS SUR LA NOUVELLE LOI DES FNANCES</b>	p-31
<b>16- DIGITALISATION DES TPME : LE CNP-TOGO OUTILLE LES ENTREPRISES POUR RELEVER LES DÉFIS DU NUMERIQUE</b>	p-34
<b>17- INTERVIEW DU PDG M. DAYA MINLEKIBE A L'OCCASION DES 30 ANS DE IDS TECHNOLOGIE</b>	p-37



## ○ EDITORIAL : « Une dynamique consolidée au service du secteur privé »

Le premier trimestre 2026 s'ouvre dans la continuité des engagements forts portés par le CNP-Togo en faveur d'un secteur privé plus compétitif, structuré et résilient. À la suite des orientations définies lors de l'Assemblée Générale de décembre 2025, notre organisation a poursuivi avec détermination la mise en œuvre de son plan d'action, dans un contexte économique exigeant mais riche en opportunités.

Au cours de ces premiers mois, le Patronat a renforcé ses actions en faveur des entreprises, notamment à travers des initiatives de formation sur la digitalisation des TPME, ainsi que des cadres d'échanges permettant une meilleure appropriation des réformes, notamment fiscales.

Le renforcement des partenariats demeure un axe central de notre action. Les collaborations avec les institutions académiques, les partenaires techniques et les acteurs publics témoignent de la volonté du CNP-Togo de fédérer les énergies autour du développement du secteur privé.

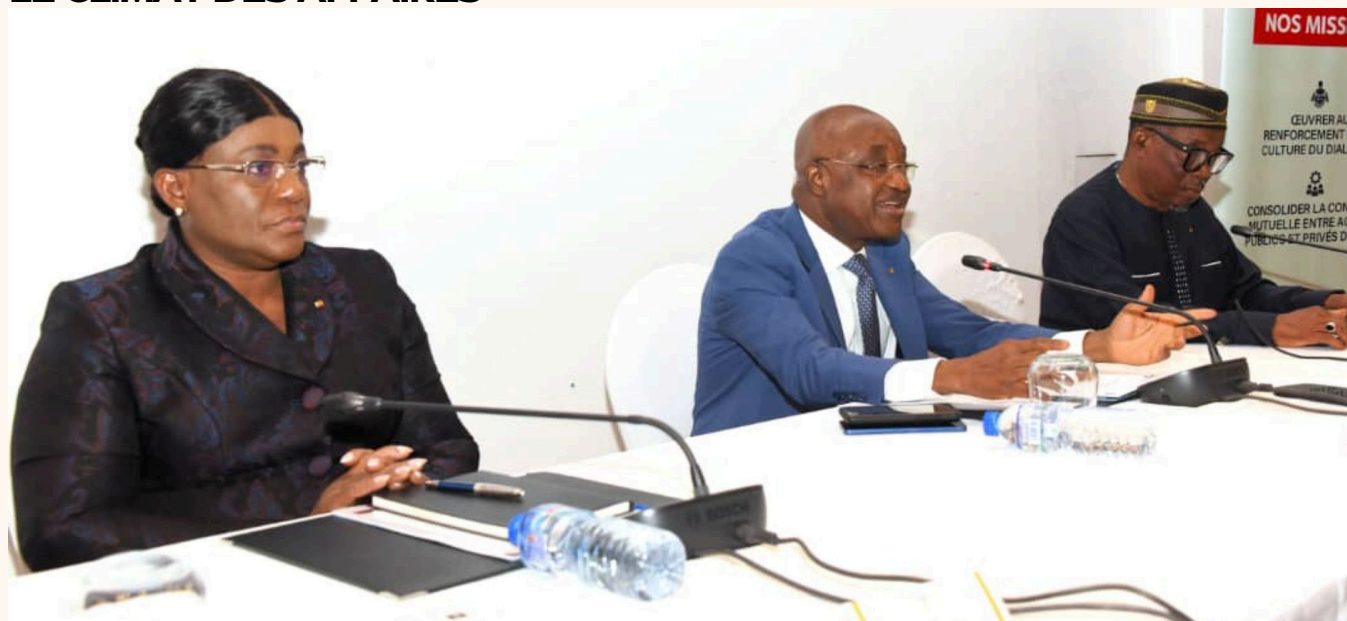
En matière de dialogue social, il convient de souligner les avancées significatives enregistrées. Les échanges engagés avec les partenaires sociaux au dernier trimestre 2025 au siège du Patronat ont permis de faire progresser les négociations autour de la nouvelle convention collective. Sa signature, attendue en 2026, marquera une étape importante dans la modernisation du cadre de travail et le renforcement des relations professionnelles dans notre pays. À cet égard, il est essentiel que les entreprises se tiennent informées et se préparent à intégrer et à respecter les nouvelles dispositions légales qui en découleront.

Plus que jamais, le CNP-Togo réaffirme son rôle de porte-voix du secteur privé et d'acteur clé du dialogue public-privé, en contribuant activement à l'amélioration du climat des affaires et à la promotion de l'investissement.

À travers ce premier numéro de l'année, Échos du Patronat continue de s'affirmer comme un espace d'information, de valorisation et de mobilisation. Ensemble, poursuivons nos efforts pour bâtir un secteur privé fort, innovant et résolument tourné vers une croissance durable et inclusive.

**Coami Sedolo TAMEGNON**  
**Président du CNP-Togo**

## ○ SECTEUR PRIVE / OTR : DES DISCUSSIONS FRANCHES POUR AMELIORER LE CLIMAT DES AFFAIRES



Mme TSEGAN, CG OTR, / M. BARCOLA MINISTRE DE L'ECONOMIE, / M. TAMEGNON, Président du Patronat (De la gauche vers la droite)

Face aux défis persistants dans les relations entre l'Office Togolais des Recettes (OTR) et les opérateurs économiques, le ministre des Finances et du Budget, **M. Essowè Georges BARCOLA**, a initié une rencontre d'échanges francs avec le secteur privé, sous l'égide de son département, jouant pour l'occasion un rôle de facilitateur et de modérateur.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans une dynamique de renforcement du dialogue public-privé, vise à jeter les bases d'un nouveau partenariat fiscal plus apaisé et constructif, en phase avec les exigences de développement économique du pays.

À l'ouverture des travaux, le ministre a remercié les nombreux participants pour leur mobilisation, y voyant la preuve de l'importance stratégique accordée à cette question d'intérêt national.

Selon le ministre BARCOLA, l'objectif principal de cette initiative est clair :

« Échanger avec le secteur privé, lever les malentendus, renforcer la compréhension mutuelle et avancer vers un véritable partenariat entre l'administration fiscale et les opérateurs économiques », a-t-il souligné.

Prenant la parole au nom du Patronat, **M. Coami Laurent TAMEGNON**, Président du Conseil National du Patronat du Togo, a salué l'initiative ministérielle, qualifiant la rencontre de longtemps attendue. S'inspirant du philosophe Freud, il a rappelé que « rien ne se fait sans passion, mais qu'il faut également avancer avec mesure », avant de remercier le ministre pour avoir créé un cadre d'échanges ouvert et responsable.

S'adressant aux opérateurs économiques, le Président du Patronat a reconnu les difficultés vécues par les entreprises, tout en appelant à dépasser les tensions pour construire l'avenir.

## GESTION DES SINISTRES : LE CNP-TOGO ET L'ANPC UNISSENT LEURS EFFORTS AU PROFIT DES ENTREPRISES ET DES POPULATIONS



Echange de parapheurs entre le Président du CNP-Togo et Directeur Général de l'ANPC

Le Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo) et l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC) ont procédé, le mercredi 7 janvier 2026, à la signature officielle d'une convention de partenariat, au siège de l'ANPC. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la prévention, de la gestion et de la réduction des risques de catastrophe, à travers une collaboration étroite entre le secteur public et le secteur privé.

La cérémonie a été ouverte par le mot de bienvenue du Directeur Général de l'ANPC, le **Lieutenant-colonel Yoma BAKA**. Dans son intervention, il a rappelé les missions essentielles de l'Agence ainsi que ses engagements dans le cadre de cette collaboration, axée sur la prévention, la gestion et la réduction des risques de catastrophes, en étroite synergie avec le secteur privé.



Le Vice-Président Thierry AWESSO



Photo de famille

Une présentation institutionnelle de l'ANPC a ensuite permis de mettre en lumière ses objectifs, son organigramme, les moyens opérationnels dont elle dispose, la Plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophes présidée par le Ministre en charge de la Sécurité, les outils de planification existants, ainsi que les principaux défis auxquels l'Agence fait face.

Prenant la parole, le Président du CNP-Togo, **M. Coami Sedolo TAMEGNON**, a salué la pertinence de ce partenariat stratégique et à proposer la mise en place d'une commission mixte chargée d'assurer le suivi et la mise en œuvre des engagements contenus dans la convention.

Les échanges ont permis d'identifier plusieurs axes prioritaires de collaboration, notamment les mécanismes d'assistance aux populations et aux entreprises en cas de sinistre, l'élaboration d'un plan d'actions clair et structuré, la réalisation d'études et de cartographies des risques au sein des entreprises, l'évaluation des dispositifs de sécurité sur les sites de production industrielle, ainsi que la participation du secteur privé aux exercices de planification et de simulation.

À cet effet, le Directeur Général de l'ANPC a annoncé l'organisation prochaine de visites d'entreprises, en collaboration avec le CNP-Togo. Le comité mixte en cours de mise en place sera chargé de proposer des actions concrètes pour toucher efficacement les entreprises, dans une approche résolument préventive plutôt que curative. Il a également été rappelé que le numéro vert de l'ANPC pour signaler des situations de détresse est le **170**.

La cérémonie s'est achevée par la signature officielle de l'accord, l'échange de parapheurs, une photo de famille, puis la visite du nouveau siège de l'ANPC, situé à Klikamé à Lomé.

Ce partenariat marque une étape importante dans le renforcement de la résilience des entreprises et du tissu économique national face aux risques et catastrophes, grâce à une collaboration étroite entre les secteurs public et privé.

Profitez de nos  
**espaces publicitaires**  
aménagés pour votre  
communication.

Réservez dès maintenant!  
+228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

## RENFORCER L'EMPLOYABILITE ET L'INNOVATION : L'UNIVERSITE DE KARA ET LE CNP-TOGO SIGNENT UN ACCORD DE PARTENARIAT STRATEGIQUE



Echange de parapheur entre M. Coami TAMEGNON, Président du Patronat et la Professeure Prénom HOUZOU-MOUZOU, Présidente de l'Université de Kara

La cérémonie de signature du protocole d'accord entre l'Université de Kara et le Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo) s'est tenue dans la salle du Conseil de l'institution universitaire, en présence des membres et du personnel des deux entités. Elle a été co-présidée par la Présidente de l'Université de Kara, **Professeure Prénom HOUZOU-MOUZOU**, et le **Président du CNP-Togo, M. Coami Sedolo TAMEGNON**.

Dans leurs allocutions respectives, les deux responsables ont réaffirmé leur volonté commune de faire de ce partenariat un instrument structurant au service de l'employabilité des étudiants et du rapprochement entre le monde académique et le secteur privé. Ils ont souligné la nécessité d'adapter les formations aux exigences du marché du travail, en vue de favoriser une insertion professionnelle durable des jeunes diplômés.

Conclue pour une durée de cinq (05) ans, cette convention vise notamment la mutualisation des ressources, le transfert de technologies et de compétences, ainsi que la promotion conjointe de la recherche, de l'innovation et du développement. Elle prévoit également la mise en œuvre d'actions concertées en faveur de l'entrepreneuriat des étudiants et des jeunes diplômés.

Le Président du CNP-Togo a, à cette occasion, mis en exergue l'importance stratégique de ce partenariat pour le renforcement des liens entre les entreprises et le monde universitaire, en vue de soutenir la compétitivité du secteur privé et de contribuer à la croissance économique nationale.

Par ailleurs, la délégation du CNP-Togo a été conviée à la célébration marquant l'apothéose des dix années d'existence de la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université de Kara, tenue le 25 mars au Palais des Congrès de ladite ville. Cette cérémonie a également été marquée par le lancement des premières Journées scientifiques des sciences de la santé du Togo.

La signature de ce protocole d'accord marque ainsi une étape significative dans le développement d'une collaboration durable entre l'Université de Kara et le CNP-Togo, ouvrant la voie à des initiatives conjointes à fort impact pour le développement socio-économique du Togo.



Photo de famille de la cérémonie de signature de partenariat



les Membres de la délégation du Patronat



Vue d'ensemble de la cérémonie de lancement des journées scientifiques ainsi que la célébration des 10 ans de la Faculté des Sciences de la Santé de l'université de Kara



M. Coami TAMEGNON, Président du Patronat et la Professeure Prénom HOUZOU-MOUZOU, Présidente de l'Université de Kara lors d'une visite officielle au siège du Patronat le 12 janvier 2026

## ○ PARTICIPATION DU CNP-TOGO AU FORUM DE L'INVESTISSEMENT SOUVERAIN ( FIS)



Le Président du patronat aux côtés des premiers responsables de la COGEF

La participation active du Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo) au **Forum sur l'Investissement Souverain (FIS)**, organisé à Ouagadougou par la Confédération Générale des Entreprises du Faso (COGEF) du 05 au 06 février 2026, marque une étape déterminante dans le renforcement de l'intégration économique régionale et la promotion d'un investissement souverain porté par le secteur privé africain.

Placée sous le Haut Patronage du Premier Ministre du Burkina Faso, **M. Rintalba Jean Emmanuel Ouédraogo**, et portée par le Président de la COGEF **M. Idrissa Nassa**, cette rencontre de haut niveau a réuni des organisations patronales sœurs à l'instar du Togo et du Mali, des investisseurs institutionnels, des responsables publics ainsi que des acteurs bancaires de premier plan, autour d'une vision partagée : "bâtir une souveraineté économique durable fondée sur la mobilisation du capital privé, la structuration de projets régionaux et l'optimisation des chaînes de valeur".

Le Président **M. Coami Sedolo TAMEGNON** et le **Vice-Président M. Yiva BADOHU** ont représenté le Patronat du Togo à ce Forum.

Les échanges ont fait ressortir un consensus fort : l'investissement souverain repose avant tout sur la capacité du secteur privé à initier, structurer et porter des projets productifs, dans un cadre institutionnel incitatif. L'État, dans ce schéma, joue un rôle stratégique de facilitateur, garantissant un environnement réglementaire stable, attractif et sécurisé.



Ce triptyque, État stratège, secteur privé moteur et système financier mobilisé, constitue désormais le socle de la dynamique d'investissement souverain promue dans l'espace de l'Alliance des États du Sahel (AES). Les institutions bancaires ont, à cet effet, exprimé leur pleine disponibilité à accompagner des projets structurés, bancables et mutualisés, intégrant des mécanismes innovants de financement.

Dans ce contexte, le Togo dispose d'atouts stratégiques majeurs. Face aux défis logistiques des pays enclavés, notamment le Burkina Faso, l'accès à la mer et la maîtrise des chaînes d'approvisionnement deviennent des leviers essentiels de compétitivité.

Grâce à son port autonome en eau profonde, à ses plateformes industrielles et logistiques, ainsi qu'à son expertise reconnue en transit, stockage, transformation et réexportation, le Togo s'impose naturellement comme une base arrière logistique fiable et performante pour les projets régionaux d'investissement souverain.

La convergence de vues entre les dirigeants du CNP-Togo et de la COGEF renforce cette dynamique, ouvrant la voie à des partenariats structurants et à une coopération économique renforcée entre le Togo, le Burkina Faso et l'ensemble de l'espace AES .

Profitez de nos  
**espaces publicitaires**  
aménagés pour votre  
communication.

Réservez dès maintenant!  
+228 79 60 32 85 / 79 60 32 86



Le Président du patronat (5ème de la gauche vers la droite) aux côtés des premiers responsables de la COGEF

Des perspectives économiques concrètes pour les entreprises togolaises

Cette initiative ouvre d'importantes opportunités pour le secteur privé togolais, notamment dans les domaines de :

- la logistique et le transport régional,
- l'agro-industrie et la transformation locale,
- le stockage stratégique et la sécurité alimentaire,
- l'énergie, les intrants industriels et les infrastructures économiques.

Le CNP-Togo ambitionne de structurer ces opportunités autour de Sociétés de Projet favorisant la mutualisation des investissements, la maîtrise des risques et l'accès facilité au financement bancaire. Ce modèle permettra également de renforcer les partenariats public-privé et les joint-ventures régionales.

Dans la continuité du Forum, le CNP-Togo s'inscrit dans une démarche proactive visant à :

- Formaliser un partenariat stratégique avec la COGEF ;
- Instaurer un cadre permanent de concertation régionale sur l'investissement souverain ;
- Organiser des rencontres B2B ciblées entre opérateurs togolais, burkinabè et de l'espace AES ;
- Identifier et structurer rapidement des projets pilotes à fort impact.

Profitez de nos  
**espaces publicitaires**  
aménagés pour votre  
communication.

Réservez dès maintenant!  
+228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

Par ailleurs, l'organisation prochaine à Lomé d'un Forum sur l'Investissement Souverain - AES/ Golfe de Guinée ambitionne de positionner durablement le Togo comme hub régional du dialogue économique et de l'investissement structurant, en réunissant États, fonds souverains, institutions financières et entreprises dynamique au service de la souveraineté économique et de l'intégration régionale

À travers cette initiative, le CNP-Togo confirme son rôle de facilitateur économique, d'interface stratégique entre le secteur privé et les pouvoirs publics, et d'acteur clé de l'intégration régionale.

En capitalisant sur ses atouts logistiques, institutionnels et humains, le Togo se positionne comme un pilier de la souveraineté économique régionale, capable de transformer les défis actuels en opportunités durables de croissance, d'emplois et de compétitivité pour ses entreprises.



*Profitez de nos  
**espaces publicitaires**  
aménagés pour votre  
communication.*

Réservez dès maintenant!  
☎ +228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

*Le CNP-TOGO aux côtés du secteur privé*

## LE MINISTRE PACÔME ADJOUROUVI OFFICIELLEMENT INVESTI À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'OHADA



Le Ministre de la Justice et des Droits Humains du Togo, Me Pacôme ADJOUROUVI (au milieu) et Dr Youssouf TOM, en fin de mandat (à droite) ainsi que le Ministre togolais de l'Économie et des Finances, Essowè Georges BARCOLA

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits Humains du Togo, **Me Pacôme ADJOUROUVI**, a officiellement été investi, ce vendredi 13 février 2026 à Lomé, des attributs de Président du Conseil des Ministres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). La cérémonie solennelle de passation de charges s'est déroulée en présence de hautes autorités politiques, administratives, judiciaires et économiques, ainsi que de nombreux acteurs du secteur privé, dont le Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo), représenté par son Vice-Président, **M. Thierry AWESSO**.

La transmission des charges a été assurée par le Ministre tchadien de la Justice, Garde des Sceaux et Chargé des Droits Humains, **Dr Youssouf TOM**, en fin de mandat. L'événement a également enregistré la présence du Secrétaire Permanent de l'OHADA, le Professeur **Mayatta Ndiaye MBAYE**, ainsi que du Ministre togolais des Finances et du Budget, **M. Essowè Georges BARCOLA**, désormais Vice-Président du Conseil des Ministres de l'Organisation.

Dans son allocution, le président sortant a salué l'hospitalité du peuple togolais avant de dresser le bilan de la mandature du Tchad, mettant en exergue les réformes engagées pour l'assainissement du climat social et la relance des activités institutionnelles, notamment la reprise effective de la coopération avec l'Agence Française de Développement. Il a exprimé son souhait de voir ces acquis consolidés sous la présidence togolaise, au service d'une dynamique accrue de l'OHADA.



Le Ministre de la Justice et des Droits Humains du Togo, Me Pacôme ADJOUROUVI

Le passage de témoin a été symbolisé par la remise du drapelet de l'OHADA, du maillet et du cachet de l'institution. Prenant la parole à cette occasion, **Me Pacôme ADJOUROUVI** a exprimé sa reconnaissance pour la confiance placée en son pays et a souligné l'honneur fait au Togo de présider, pour la deuxième fois après 2010, cette organisation continentale. Il a réaffirmé l'engagement du Togo à œuvrer, sous la haute impulsion de Son Excellence **M. Faure Essozimna GNASSINGBE**, Président du Conseil, à faire de l'OHADA un véritable levier de stimulation de l'investissement, un moteur de transformation économique et un instrument de consolidation de l'intégration africaine.

  
 Profitez de nos  
**espaces publicitaires**  
 aménagés pour votre  
 communication.

Réservez dès maintenant !  
 ☎ +228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

Le CNP TOGO aux côtés du secteur privé

Plusieurs priorités majeures marqueront cette mandature, notamment le repositionnement stratégique de l'OHADA à l'échelle internationale, l'accélération de la transition numérique, la promotion de l'adhésion de nouveaux États membres ainsi que la digitalisation du Journal Officiel de l'Organisation.

La participation du CNP-Togo témoigne de l'intérêt constant du secteur privé togolais pour le renforcement du cadre juridique des affaires et l'amélioration de l'environnement économique régional. Cette présence réaffirme la volonté du patronat togolais de contribuer activement aux dynamiques de gouvernance économique et juridique portées par l'OHADA, au bénéfice du climat des affaires et de l'attractivité des investissements dans l'espace communautaire.

Composée de dix-sept (17) États membres, l'OHADA demeure aujourd'hui un pilier essentiel de l'harmonisation du droit des affaires en Afrique, au service du développement durable et de la compétitivité des économies du continent.



Exchange of paraphs entre l'ancien et le nouveau Président du Conseil des Ministres de l'OHADA



Photo de famille

## MARCHÉS PUBLICS ET BTP : LE CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO ENGAGÉ POUR DES INFRASTRUCTURES PLUS PERFORMANTES ET DURABLES



Le 12 février 2026 à Lomé, le Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo) a pris part à une concertation de haut niveau entre le Gouvernement et les acteurs du secteur des BTP, organisée par le Comité de Concertation État-Secteur Privé pour améliorer la performance des marchés publics et la qualité des infrastructures.

La rencontre a été présidée par **M. Essowè Georges BARCOLA**, ministre des Finances et du Budget, en présence de **M. Kodjo ADEDZE**, ministre de l'Aménagement du territoire, et de M. Sani Yaya, ministre délégué chargé des Travaux publics et des Infrastructures.

Le Patronat y était représenté par **M. Cyrille Yawo Agbessi TSOGBE**, membre du CNP-Togo, intervenu au nom de son organisation professionnelle, le GNE-BTP, pour relayer les préoccupations des entreprises de ce secteur d'activité.

Les échanges ont porté sur les insuffisances constatées dans l'exécution des marchés publics : retards et abandons de chantiers, qualité des ouvrages, difficultés de financement, non-respect des normes et pratiques de corruption.


  
 Profitez de nos **espaces publicitaires** aménagés pour votre communication.

Réservez dès maintenant!
   
 ☎ +228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

Le CNP-TOGO aux côtés du secteur privé

À l'issue des travaux, plusieurs engagements ont été pris, notamment la mise en place d'une commission mixte, l'audit des marchés défaillants, le renforcement des sanctions et la digitalisation de la commande publique afin d'améliorer la transparence et l'efficacité du secteur.

Le Patronat a salué la qualité du dialogue et réaffirmé sa volonté d'accompagner l'État dans les réformes visant des infrastructures plus durables et un environnement des affaires plus performant.



The advertisement features the CNP TOGO logo at the top left, which consists of the letters 'CNP' in a circle with 'TOGO' below it, flanked by two stars. The background is a photograph of a modern building with a large outdoor advertising space. The text is in French, promoting advertising spaces for communication. At the bottom, there is a green call-to-action button with a phone icon and contact numbers. A small tagline is visible at the very bottom right.

Profitez de nos **espaces publicitaires** aménagés pour votre communication.

Réservez dès maintenant!  
☎ +228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

Le CNP TOGO aux côtés du secteur privé

## LE CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO EN VITRINE AU WORLD COOPERATION INDUSTRY FORUM D'ISTANBUL



Les 11 et 12 février 2026, Istanbul a accueilli une nouvelle édition du **World Cooperation Industry Forum (WCI)**, une plateforme internationale consacrée au développement des partenariats industriels et économiques. Décideurs publics, organisations patronales et chefs d'entreprises y ont échangé sur les leviers de coopération, d'investissement et de co-industrialisation entre régions.

Les discussions ont porté sur plusieurs priorités : le financement de projets industriels, le transfert de technologies, la relocalisation de chaînes de valeur, ainsi que le rôle stratégique des partenariats public-privé. Les intervenants ont également insisté sur la nécessité de renforcer les liens économiques entre la Türkiye, l'Afrique et d'autres marchés émergents.

Le Conseil National du Patronat du Togo a activement pris part à ces travaux. À cette tribune de haut niveau, le Patronat togolais a porté la voix du secteur privé national et présenté les atouts économiques du pays.

Dans son intervention, son président a salué la qualité des relations entre le Togo et la Türkiye, tout en remerciant les autorités turques pour l'invitation. Il a mis en avant la position géostratégique du Togo, véritable porte d'entrée vers un marché régional de plus de 400 millions de consommateurs.

Le discours a également souligné la modernisation des infrastructures, notamment le Port Autonome de Lomé, hub logistique majeur de la sous-région. Les opportunités d'investissement ont été présentées dans des secteurs clés : industrie de transformation, agro-industrie, énergie, BTP, logistique et services. La Plateforme Industrielle d'Adétikopé a été citée comme pôle structurant pour l'industrialisation.

Le Patronat du Togo a par ailleurs rappelé la dynamique croissante des échanges économiques entre le Togo et la Türkiye, ainsi que la signature du partenariat avec le DEIK, appelée à se renforcer davantage.

À travers cette participation, l'organisation réaffirme son engagement à promouvoir la destination Togo, faciliter les partenariats et attirer des investissements structurants.

Le message porté à Istanbul est resté constant : le Togo est prêt à co-construire des projets industriels durables et à bâtir, avec ses partenaires, une prospérité partagée.



**CNP TOGO**

Profitez de nos **espaces publicitaires** aménagés pour votre communication.

Réservez dès maintenant!  
☎ +228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

Le CNP TOGO aux côtés du secteur privé

## LE CNP-TOGO A L'OUVERTURE DU 8<sup>e</sup> CONGRES ORDINAIRE DE L'UNSI



Photo de famille des participants au 8<sup>e</sup>me Congrès de l'UNSI

Le 20 février 2026, le Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo) a pris part à la cérémonie d'ouverture du 8<sup>e</sup> Congrès ordinaire de l' (Union Nationale des Syndicats Indépendants du Togo (UNSI) UNSI, placé sous le thème : « Le syndicalisme indépendant face au démantèlement des droits et libertés des travailleurs ».

Représenté par **Mme Kékéli KLUTSE**, Responsable du département juridique, le CNP-Togo a réaffirmé son attachement à un dialogue social constructif. Intervenant au nom du Président, elle a souligné que la performance des entreprises et le respect des droits des travailleurs sont indissociables. Face aux mutations du monde du travail, le Patronat a insisté sur la primauté de la négociation et du partenariat responsable pour garantir un climat social stable, propice à l'investissement et à la création d'emplois.

Le Secrétaire général de l'UNSI, **M. Senovo Vissikou**, a pour sa part souhaité la bienvenue aux participants et alerté sur les menaces pesant sur la justice sociale, évoquant notamment les inégalités croissantes, la fragilisation des protections sociales et les défis liés aux conditions de travail.

Représentant le Ministre de la Fonction publique, du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social, **Mme Dzifa TOTO**, Inspectrice du travail, a rappelé que la garantie des droits et libertés des travailleurs repose sur un dialogue social permanent. Elle a officiellement ouvert les travaux du Congrès, appelant à la responsabilité partagée pour un partenariat social fort au service de la stabilité et du progrès au Togo.

## LE CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO HONORÉ A ISTANBUL : LES DISTINCTIONS PRESENTÉES A L'AMBASSADE DE TÜRKIYE

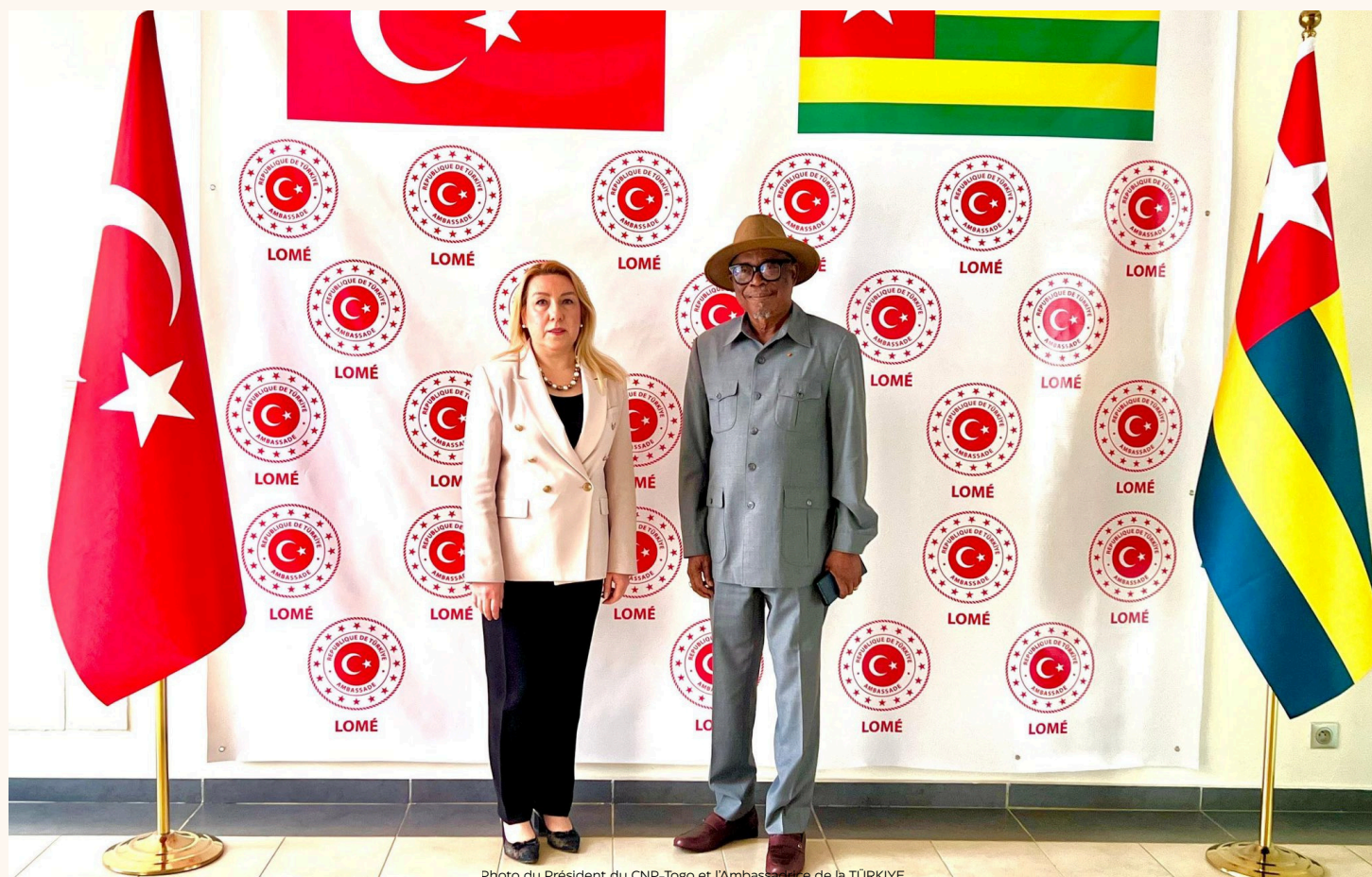


Photo du Président du CNP-Togo et l'Ambassadrice de la TÜRKIYE

Suite à sa participation à la 14<sup>e</sup> édition du World Cooperation Industries Forum, tenue les 11 et 12 février 2026 à Istanbul, le Président du Conseil National du Patronat du Togo, **M. Coami Sedolo TAMEGNON**, a été reçu le 26 février 2026 par **Mme Muteber Kılıç**, Ambassadrice de la République de Türkiye au Togo.

Cette rencontre a permis de présenter officiellement les distinctions honorifiques décernées au CNP- Togo lors de ce forum international, en reconnaissance de son engagement en faveur du développement du secteur privé et du renforcement de la coopération économique. Le Président a également annoncé la visite à Lomé, en mai 2026, du Conseil des Relations Économiques Extérieures de Türkiye (DEIK), partenaire du CNP -Togo, afin de consolider les relations économiques entre les secteurs privés togolais et turc.

Dans la matinée du 27 février 2026, le Président du CNP -Togo a par ailleurs reçu la délégation togolaise ayant pris part au forum en Türkiye pour une séance de débriefing. Les participants ont exprimé leur reconnaissance au CNP -Togo pour l'opportunité offerte aux entreprises togolaises de participer à cet important rendez-vous international.

À travers ces initiatives, le CNP -Togo réaffirme son engagement pour le rayonnement du secteur privé togolais sur la scène internationale.

## ○ DIALOGUE INITIAL ENTRE LE MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE ET LE CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO



La délégation du Patronat à gauche et celle du Ministère délégué en charge de la promotion des investissements à droite

Une réunion de prise de contact s'est tenue entre le Ministre délégué chargé de la Promotion des Investissements et de la Souveraineté Économique, **le Dr. Arthur Lilas TRIMUA**, et une délégation des premiers responsables du Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo) conduite par le Président **Coami Sedolo TAMEGNON** ce 11 mars 2026 au cabinet du ministre à Lomé. Cette rencontre, organisée à la suite de la nomination du ministre à la fin de l'année 2025, avait pour objectif de poser les bases d'un dialogue constructif entre l'État et le secteur privé, considéré comme un levier central de la croissance économique nationale.

### Un dialogue direct pour renforcer la collaboration

Au cours des échanges, le ministre a souligné la volonté de son département d'accompagner activement les entreprises togolaises et de bâtir une véritable synergie entre les acteurs publics et privés. Il a notamment insisté sur la nécessité de mettre en place une cellule technique de concertation avec les organisations patronales afin d'examiner de manière régulière les difficultés auxquelles font face les entreprises.

Profitez de nos  
**espaces publicitaires**  
aménagés pour votre  
communication.

Réservez dès maintenant!  
☎ +228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

Le CNP-TOGO aux côtés du secteur privé

## Les préoccupations du secteur privé

Les représentants du CNP-Togo ont partagé les principales difficultés rencontrées par les entreprises. Ils ont notamment évoqué les contraintes liées à l’approvisionnement en énergie, qui affectent fortement la production industrielle. D’autres préoccupations concernent certaines difficultés d’application des textes réglementaires relatifs au contenu local, ainsi que des lenteurs observées dans certains processus administratifs. Le Patronat a également insisté sur la nécessité de renforcer les mécanismes de soutien aux entreprises nationales et d’encourager davantage les partenariats entre le secteur public et le secteur privé, afin de dynamiser l’investissement et la création de valeur au niveau local.

## L’enjeu du financement et de la mobilisation des ressources

La question du financement des entreprises a occupé une place importante dans les discussions. Les participants ont évoqué la nécessité de faciliter l’accès au crédit bancaire, de renforcer les dispositifs de financement existants et d’explorer des instruments financiers innovants capables de soutenir l’investissement productif.

Les échanges ont également mis en lumière le fait que la levée de fonds du secteur privé togolais auprès des banques de développement demeure relativement faible comparativement à celle observée dans plusieurs autres pays de la sous-région. Cette situation limite l’accès des entreprises nationales à des ressources financières de long terme, pourtant essentielles pour financer des projets industriels et des investissements structurants. Les participants ont ainsi souligné l’importance d’améliorer l’accompagnement des entreprises afin de mieux capter ces opportunités de financement.

Dans ce cadre, la question de la dette intérieure, estimée à environ 67 % du produit intérieur brut (PIB), a également été abordée. Les acteurs économiques ont indiqué que le remboursement progressif de cette dette constituerait une véritable bouffée d’oxygène pour les entreprises locales, dont plusieurs font face à d’importantes tensions de trésorerie. L’apurement de ces créances pourrait ainsi contribuer à relancer l’activité économique et à renforcer la capacité d’investissement du secteur privé.



Profitez de nos **espaces publicitaires** aménagés pour votre communication.

Réservez dès maintenant!  
+228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

Le CNP TOGO aux côtés du secteur privé



### **Promouvoir des champions nationaux**

Les discussions ont par ailleurs mis en avant l'importance d'identifier et de soutenir des entreprises nationales capables de porter des projets structurants et de contribuer à la transformation économique du pays. Une attention particulière devrait être accordée aux PME et TPME, qui constituent l'essentiel du tissu économique et jouent un rôle déterminant dans la création d'emplois.

### **Industrialisation et décentralisation : vers une approche complémentaire**

La question de l'industrialisation a également occupé une place importante dans les échanges. Les participants ont souligné la nécessité de renforcer la base industrielle nationale afin d'accroître la valeur ajoutée locale et de réduire la dépendance aux importations.

Dans cette perspective, des réflexions sont actuellement en cours pour établir un arrimage plus étroit entre la politique de décentralisation et la stratégie d'industrialisation. L'objectif serait de favoriser l'émergence de pôles industriels régionaux capables de dynamiser les économies locales, de valoriser les ressources des territoires et de mieux répartir les opportunités de développement sur l'ensemble du pays.



### **Vers une cellule permanente de concertation**

À l'issue de la rencontre, plusieurs pistes d'action ont été évoquées, notamment la mise en place d'une cellule permanente de dialogue entre le ministère et le CNP-Togo, la création d'une cellule technique de concertation et l'identification de mesures concrètes de soutien aux entreprises locales.

Cette réunion marque ainsi une étape importante dans le renforcement du partenariat entre l'État et le secteur privé. Elle traduit une volonté partagée de promouvoir l'investissement, de soutenir les entreprises nationales et de consolider la souveraineté économique du pays à travers une stratégie fondée sur l'industrialisation, l'innovation et une meilleure mobilisation des ressources nationales

## LES FEMMES DU CNP-TOGO CELEBRENT LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



Photo de famille

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, les femmes de la direction exécutive du Conseil National du Patronat du Togo ont organisé un petit-déjeuner débat autour du thème : « Droits, justice et action pour toutes les femmes et les filles ».

La rencontre a été ouverte par **Mme Kékéli KLUTSE**, Chargée des affaires juridiques et sociales, qui a souhaité la bienvenue aux participants et salué la participation équilibrée des femmes et des hommes à la direction exécutive. Elle a remercié le Président et le Directeur Exécutif pour leur engagement envers les femmes et souligné l'importance de renforcer la justice sociale au sein du CNP -Togo, un exemple à suivre pour promouvoir l'égalité et les droits des femmes dans les organisations professionnelles.

Le Président du CNP- Togo, **Coami Sédolo TAMEGNON**, a félicité les femmes pour leur initiative et rappelé que cette journée est à la fois un moment de célébration et de réflexion sur les défis persistants. Il les a encouragées à poursuivre leurs efforts, viser l'excellence et préserver l'esprit de collaboration qui caractérise l'institution.

Le Directeur exécutif, **M. Têvi TETE BENISSAN** a ajouté que les hommes de la Direction Exécutive continueront à soutenir les femmes dans la défense et la promotion de leurs droits

  
 Profitez de nos  
**espaces publicitaires**  
 aménagés pour votre  
 communication.

Réservez dès maintenant  
 ☎ +228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

Le CNP-TOGO aux côtés du secteur privé



Photo des femmes de la Direction exécutive du CNP-Togo

**Mme Doriane POGNON**, Assistante juridiques et sociales a ensuite abordé concrètement le thème de la journée, mettant en avant la nécessité de garantir les droits des femmes, de promouvoir l'égalité et d'encourager des actions concrètes pour leur autonomisation. Elle a rappelé les progrès réalisés et les défis encore à relever, notamment en matière de participation économique, d'accès aux opportunités et de leadership féminin.

La rencontre s'est achevée dans une ambiance conviviale par un moment de partage autour de mets, renforçant les liens de solidarité et de fraternité au sein de l'institution.



Photo des femmes avec le Président et le DE

## ÉDUCATION ET SOLIDARITÉ : LE CNP-TOGO AUX COTÉS DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DU PORT DE LOMÉ



Une délégation composée de représentants de l'Alliance pour la Promotion du Port de Lomé (A2PL), du Port Autonome de Lomé (PAL), du Syndicat des Importateurs de Véhicules d'Occasion au Togo (SIVOT) et du Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo) s'est rendue à l'école primaire du Port de Lomé pour une action de solidarité en faveur des élèves.

Cette initiative, portée notamment par le **SIVOT**, association professionnelle membre du Patronat, s'inscrit dans une démarche de **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**. Elle illustre l'engagement du secteur privé à contribuer au développement des communautés dans lesquelles les entreprises sont implantées, tout en participant à l'atteinte des **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, notamment ceux liés à l'éducation et à la réduction des inégalités.

Ouvrant la cérémonie, le Directeur de l'établissement, M. Ayi AKAKPO, invite le Secrétaire général de l'Alliance pour la Promotion du Port de Lomé, **M. Awèmèwètou HALADOKO**, à prendre la parole. Celui-ci précise que la délégation est mandatée par le Directeur général du Port Autonome de Lomé et Président de l'A2PL, le **Contre-Amiral Fogan Kodjo ADEGNON**, afin d'apporter un soutien concret aux élèves et de les encourager à persévérer dans leurs études.

Profitez de nos **espaces publicitaires** aménagés pour votre communication.

Réservez dès maintenant!  
+228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

Le CNP TOGO aux côtés du secteur privé



Ouvrant la cérémonie, le Directeur de l'établissement, **M. Ayi AKAKPO**, invite le Secrétaire général de l'Alliance pour la Promotion du Port de Lomé, **M. Awèmèwètou HALADOKO**, à prendre la parole. Celui-ci précise que la délégation est mandatée par le Directeur général du Port Autonome de Lomé et Président de l'A2PL, le Contre-Amiral **Fogan Kodjo ADEGNON**, afin d'apporter un soutien concret aux élèves et de les encourager à persévérer dans leurs études.

Au nom du Conseil National du Patronat du Togo, **M. Jacob MONDEDJI**, Responsable des ressources humaines et chargé des relations avec les membres au CNP-Togo, a représenté l'institution lors de cette rencontre. S'adressant aux élèves, il les a exhortés à prendre leurs études avec sérieux, soulignant que leur réussite constituera la base du Togo de demain. Il a également exprimé le souhait de voir ces jeunes devenir, à terme, des professionnels et experts capables de porter haut les couleurs du pays sur la scène internationale.

Profitez de nos  
**espaces publicitaires**  
aménagés pour votre  
communication.

Réservez dès maintenant!  
☎ +228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

Le CNP 1000 aux côtés du secteur privé

## LE TOGO PLACE LE SECTEUR PRIVÉ AU CŒUR DES INVESTISSEMENTS CLIMATO-RÉSILIENTS.



Le Président du Conseil National du Patronat du Togo a participé, le 17 mars 2026 à la cérémonie d'ouverture de l'atelier national de validation de la stratégie d'engagements du secteur privé dans les investissements climato-résilients et de la stratégie de partenariat public privé dans le domaine de l'agriculture résiliente face au climat, élaborées dans le cadre du projet NAP Readiness, tenu à l'Hôtel Concorde de Lomé. Ce projet, initié par le Gouvernement togolais, avec le soutien technique de la FAO et le financement du Fonds Vert pour le Climat (GCF), vise à renforcer les capacités nationales et régionales pour une gestion efficace des risques climatiques, en particulier dans l'agriculture, la foresterie et les ressources en eau, tout en encourageant l'engagement du secteur privé dans des investissements climato-résilients.

Lors de l'ouverture de l'atelier, le Président du CNP-Togo, **Coami Sedolo TAMEGNON**, a pris la parole au nom du secteur privé, rappelant que le changement climatique constitue à la fois un défi et une opportunité pour les entreprises et les secteurs productifs.

À travers sa politique verte, le CNP-Togo s'engage à promouvoir des pratiques durables et à soutenir l'innovation dans tous les secteurs économiques.

Profitez de nos  
**espaces publicitaires**  
aménagés pour votre  
communication.

Réservés dès maintenant  
+228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

Le CNP TOGO aux côtés du secteur privé



Le Président a également souligné l'importance de la collaboration entre l'État, le secteur privé et les partenaires techniques, essentielle pour des actions concrètes et durables. Les stratégies validées permettront de renforcer les partenariats public-privé et de mobiliser davantage le secteur privé pour une agriculture climato-résiliente.

Le CNP-Togo réaffirme sa disponibilité à accompagner le Gouvernement et les acteurs nationaux dans la mise en œuvre de ces stratégies et à impulser une nouvelle dynamique d'investissements durables pour transformer l'agriculture togolaise et renforcer sa résilience face au changement climatique.

Profitez de nos **espaces publicitaires** aménagés pour votre communication.

Réservez dès maintenant!  
+228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

Le CNP-TOGO aux côtés du secteur privé



Photo de famille avec les participants

Le Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo) a organisé ce jeudi 19 Mars 2026, à son siège, la 9<sup>e</sup> édition du « *Petit Déjeuner du Patronat* », sa première activité de l'année 2026 avec les acteurs du secteur privé.

Cette rencontre a rassemblé des opérateurs économiques et des représentants d'associations professionnelles, venus échanger sur les enjeux de la loi de finances 2026. La cérémonie d'ouverture a été assurée par **Mme Kékéli KLUTSE**, Responsable des affaires juridiques et sociales au CNP-Togo, représentant le Président empêché pour des contraintes d'agenda. Elle a salué la forte mobilisation des invités et rappelé l'importance de ce rendez-vous devenu, au fil des éditions, un cadre régulier d'échanges entre le secteur privé et l'administration publique.

Dans son allocution, elle a souligné le rôle central de la loi de finances comme levier de la politique économique, impactant directement l'activité des entreprises, leur compétitivité et l'environnement des affaires. Elle a encouragé les opérateurs à s'approprier les nouvelles dispositions fiscales et douanières afin d'anticiper les évolutions et d'en tirer pleinement parti.

Profitez de nos **espaces publicitaires** aménagés pour votre communication.

Réservez dès maintenant!  
+228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

Le CNP TOGO aux côtés du secteur privé



Une vue des participants

**M. Koffi Delalom AHIAKPOR**, Directeur de l'Unité de Politique Fiscale (UPF), partenaire de l'activité, est ensuite intervenu pour présenter les grandes orientations de la loi de finances 2026, mettant en avant la simplification du système fiscal, la réduction des contentieux et le renforcement du partenariat entre l'administration et le secteur privé. Poursuivant la rencontre, **M. PIGNANG**, Chef de la cellule fiscalité directe et indirecte à l'UPF a présenté le thème central de la session et détaillé les principales mesures de la loi de finances 2026. Il a notamment insisté sur :

- La modernisation et la simplification du système fiscal ;
- Le renforcement du partenariat entre l'administration et le secteur privé ;
- La réduction des contentieux.

Les innovations concernent des domaines clés comme la Taxe sur les Entreprises de Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (TETTIC), la TVA sur les services numériques, la facturation électronique certifiée, l'immatriculation des immeubles, ainsi que la clarification des droits d'enregistrement sur les condamnations. Ces mesures visent à améliorer l'équité fiscale, soutenir l'investissement, sécuriser les recettes et faciliter la vie des entreprises.

  
 Profitez de nos  
**espaces publicitaires**  
 aménagés pour votre  
 communication.

Réservez dès maintenant!  
 ☎ +228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

Le CNP TOGO aux côtés du secteur privé



Formation avec M. PIGNANG de l'UPF

La rencontre s'est poursuivie par des discussions interactives, permettant aux participants d'exprimer leurs préoccupations et de partager leurs expériences. À travers cette initiative, le CNP-Togo confirme sa volonté de maintenir un dialogue constant avec l'administration publique et de contribuer à l'amélioration du climat des affaires.



Mme KLUTSE Kékéli, responsable des affaires juridiques et sociales du CNP-Togo



M. Koffi Delalom AHIKPOR, Directeur de l'UPF

## ○ DIGITALISATION DES TPME : LE CNP-TOGO OUTILLE LES ENTREPRISES POUR RELEVER LES DEFIS DU NUMERIQUE



Photo de famille avec les participants

Les 24 et 25 mars 2026, le Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo) a accueilli à son siège la 3<sup>e</sup> cohorte de la formation dédiée à la digitalisation des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME), organisée en partenariat avec le ProDigiT de la GIZ. Placée sous le thème « Digitalisation des TPME : levier de compétence et de résilience », cette initiative s'inscrit dans la volonté d'accompagner les entreprises togolaises dans leur adaptation aux mutations numériques et de renforcer leur compétitivité. Cette session a mobilisé cinq associations professionnelles membres du CNP-Togo, témoignant de l'intérêt croissant du secteur privé pour les enjeux du digital.

La cérémonie d'ouverture s'est tenue en présence de **M. Jacob MONDEDJI**, Responsable des Ressources Humaines et des relations avec les membres au CNP-Togo, représentant le Président, ainsi que

de **Mme Bettina Maier Neme**, Chef du Projet ProDigiT.

Dans son intervention, le représentant du Président a souligné le caractère incontournable de la digitalisation pour la pérennité des TPME, invitant les participants à s'approprier pleinement les outils numériques, y compris ceux liés à l'intelligence artificielle

Animée par des formateurs du CNP-Togo et du ProDigiT, la formation, structurée sur deux jours, a permis aux participants d'acquérir des compétences à la fois théoriques et pratiques. Les modules ont porté notamment sur les fondamentaux de la transformation digitale, la présentation d'outils numériques adaptés aux TPME, l'évaluation de leur niveau de maturité digitale à travers un indice dédié, ainsi que l'élaboration de stratégies et de plans d'actions de digitalisation



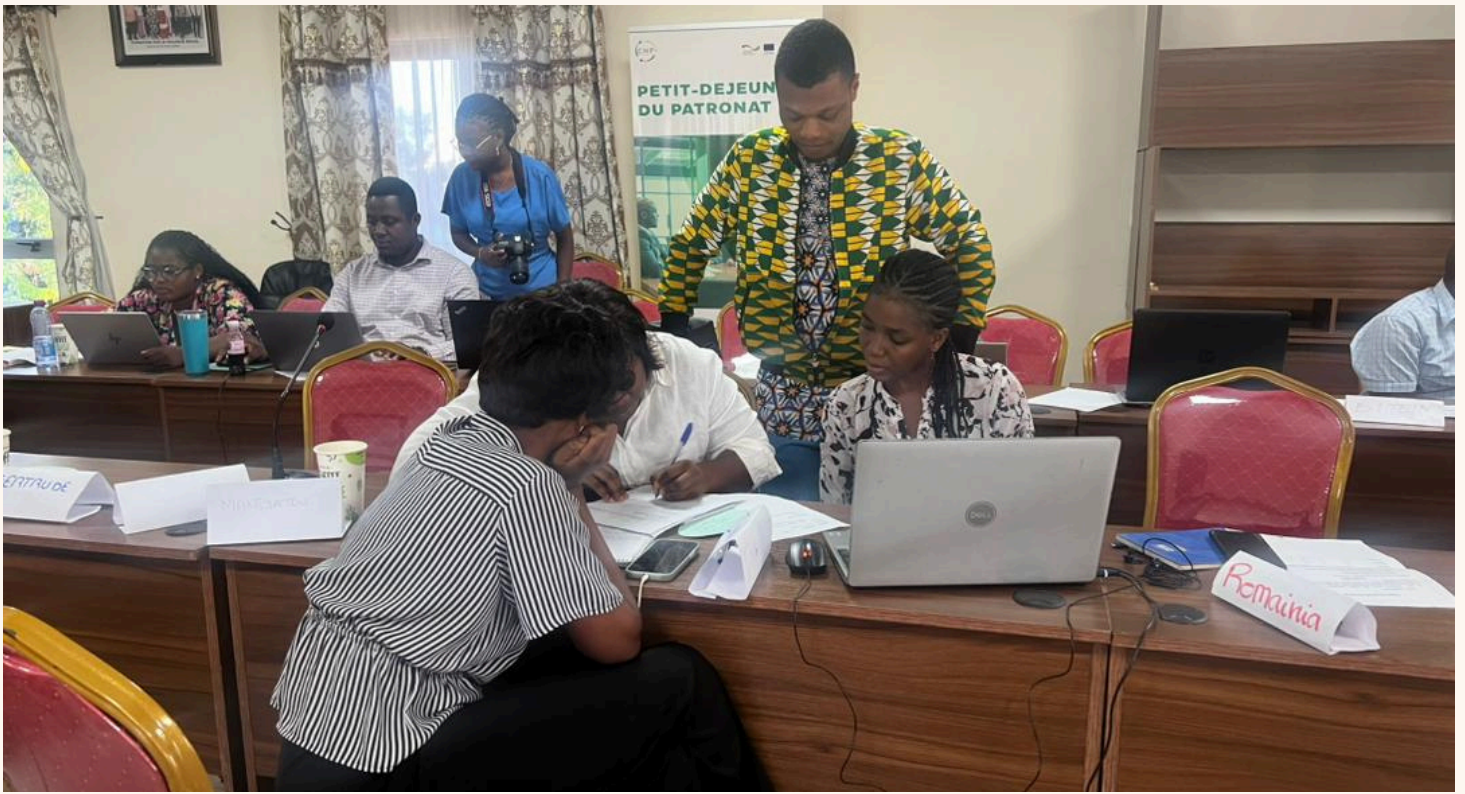
Vue d'ensemble des participants

Un accent particulier a été mis sur la cybersécurité et la protection des données, afin de sensibiliser les entreprises aux risques liés aux cyberattaques et de les doter de bonnes pratiques pour sécuriser leurs systèmes d'information. Par ailleurs, cette troisième cohorte s'est distinguée par l'introduction d'un module spécifique consacré à l'intelligence artificielle, incluant des démonstrations d'outils pratiques permettant d'optimiser les processus de gestion et de gagner en efficacité.

A travers des cas pratiques les participants ont pu mettre en œuvre les connaissances acquises.

Au total, ce sont trois cohortes de TPME qui ont été formées dans le cadre de cette initiative, traduisant l'engagement constant du CNP-Togo et de ses partenaires à soutenir la transformation digitale du tissu entrepreneurial togolais.

Dans la continuité de ce programme, une phase de suivi-évaluation sera prochainement mise en œuvre afin de mesurer les résultats concrets obtenus par les entreprises bénéficiaires, d'apprécier l'impact des formations sur leurs performances et d'ajuster les actions d'accompagnement si nécessaire.



les participants faisant des cas pratiques

À travers cette démarche, le CNP-Togo réaffirme son rôle de catalyseur du développement du secteur privé, en contribuant activement à la modernisation des TPME et au renforcement de leur résilience dans un environnement économique en constante évolution.



Mme Doriane POGNON; Assistant juridique et sociale du CNP-Togo/ Formatrice



Mme Mahdiya COUBAGEAT-TOURE du ProDigiT/ FORMATRICE

## ○ INTERVIEW

M. DAYA MINLEKIBE,  
PDG IDS TECHNOLOGIE



**“À l’occasion des 30 ans de IDS Technologie, nous abordons avec son PDG, le rôle que cette société a joué dans l’essor du numérique au Togo et l’accompagnement des entreprises dans leur transformation digitale. L’entretien met en avant les défis actuels, notamment la formation, la cybersécurité et l’accès aux infrastructures, tout en portant une vision optimiste axée sur la jeunesse et l’innovation.”**

De la vision à la réussite :  
Daya MINLEKIBE raconte 30  
ans d’histoire de IDS  
Technologie

**Bonjour M. Daya MINLEKIBE,  
Bonjour Chris AMAGLO**

**1. Merci de nous accorder cet entretien nous allons ensemble faire un retour sur le parcours de votre entreprise.**

- **IDS Technologie célèbre 30 ans d'existence. Quel regard portez-vous sur le chemin parcouru depuis 1995 ?**
- **À vos débuts, quels étaient les principaux défis liés au développement de l'informatique au Togo ?**

Resituons-nous en mars 1995, date de création d'IDS Technologie, pour nous rappeler le contexte des technologies de l'information et de la communication à cette époque. Nous étions, en effet, à une période marquée par le déclin et la fin des grands systèmes dits propriétaires, car détenus par de grosses entreprises américaines et européennes (IBM, DIGITAL, BULL, etc.). En même temps, on assistait à l'apparition et à la production en grande quantité de petits systèmes informatiques, les micro-ordinateurs (PC ou Personal Computer) avec des modèles de bureau (Desktops) et des modèles portables et légers (laptops ou notebooks). Ces petits systèmes fonctionnaient pour la plupart avec un logiciel d'exploitation appelé DOS (Disk Operating System) dont une version mieux élaborée, appelée Windows 95, fut éditée en 1995 par Microsoft.



Beaucoup de grands fabricants d'ordinateurs vont devenir ainsi fabricants de micro-ordinateurs, avec de nouveaux acteurs du marché, qui vont inonder le monde de cette technologie.

- Avec Windows 95 et ses versions futures, le micro-ordinateur va révolutionner l'informatique qui va devenir accessible à un grand nombre d'utilisateurs. Les technologies des réseaux vont murir et permettre de relier efficacement les micro-ordinateurs et toutes leurs ressources et périphériques habituels (disques pour le stockage des données, imprimantes, lecteurs de sauvegarde).
- L'internet, le réseau des réseaux va se répandre rapidement dans l'environnement des micro-ordinateurs et arriver au Togo en 1997 par Café Informatique. C'est dans ce contexte qu'est née IDS Technologie, (Ingénierie et Distribution de Solutions de Haute Technologie).
- L'idée qui habitait les jeunes promoteurs d'alors que nous étions, c'est que le micro-ordinateur pouvait être un instrument efficace dans les traitements fastidieux auxquels se livraient les comptables, directeurs administratifs et tous les gestionnaires à qui nous délivrions du support, dans le cadre de nos contrats de maintenance et de développements de nouveaux logiciels. **Notre ambition était alors d'aider tous nos clients à faire de l'ordinateur un outil de productivité, car non seulement les traitements sur les grands systèmes étaient fastidieux, mais aussi très coûteux.**



C'est ainsi que nous avons commencé par distribuer les micro-ordinateurs et former nos clients à leur utilisation et à l'exploitation de nouveaux logiciels.

Trente (30) ans après, le sentiment qui nous anime est celui du devoir accompli.

Nous avons choisi d'évoluer dans un secteur qui nous passionnait et dans lequel les technologies évoluent très rapidement. Nous avons accompagné avec enthousiasme beaucoup de nos clients dans ces transformations. **Des collaborateurs plus jeunes et motivés nous ont rejoints au fil des années et désirent se former pour poursuivre avec nous cette aventure. C'est un sentiment de joie et de reconnaissance qui nous anime. Joie du devoir accompli. Reconnaissance pour les clients qui nous ont fait confiance, pour nos partenaires techniques et qui nous ont soutenus, reconnaissance à nos autorités de tutelle.**

En 1995, il fallait relever le défi du remplacement progressif des grands systèmes propriétaires par des micro-ordinateurs en réseaux, former de jeunes informaticiens aux nouveaux outils d'atelier de génie logiciel et à la maintenance des systèmes informatiques. **Aujourd'hui de nouveaux défis liés à la cybersécurité sont venus s'ajouter. Il faut aussi préparer les acteurs de notre temps aux enjeux de l'IA (Intelligence artificielle), à la question des données, à leur traitement et à leur stockage, notamment les données à caractère personnel. Relever tous ces défis passe par la disponibilité du micro-ordinateur pour tous, l'accès à Internet pour tous, et la possibilité de se former aux nouveaux outils pour tous, dans les écoles et universités au Togo ou à défaut dans la sous-région.**

## 2. Évolution du numérique au Togo

- **Comment décririez vous l'évolution du secteur technologique au Togo en 30 ans ?**
- **Quels ont été, selon vous, les moments clés ou tournants majeurs de cette transformation digitale ?**

L'internet a été introduit au Togo en 1997, grâce à la médiation de CAFE Informatique, un acteur du secteur privé.

A cette époque, la messagerie électronique était l'application Internet la plus utilisée. Ce fut aussi l'année de l'introduction de la téléphonie mobile dans notre pays et la grande diffusion du micro-ordinateur comme outil de productivité en ce qui concerne le traitement de l'information. Dès lors, l'administration et les entreprises privées vont s'équiper très rapidement en micro-ordinateurs, smartphones, tablettes et divers terminaux, et faire de l'Internet, le réseau des réseaux, le nouveau média pour communiquer.

Cette évolution technologique a été très rapide et très perceptible notamment ces dix dernières années dans notre pays. **Aujourd'hui l'internet est au cœur de la vie du citoyen.** On ne peut plus se passer de nos jours du téléphone portable et des tablettes, car certaines applications devenues vitales sont accessibles grâce à Internet : Les paiements en ligne, le commerce électronique, le mobile money, la formation et notamment les cours en ligne, le stockage des données dans le cloud, les formalités administratives en ligne, la radio et la télévision sur Internet, les réseaux sociaux, etc.

Les pouvoirs publics ont pris leurs responsabilités en libérant le secteur des technologies de l'information et de la communication (**téléphonie mobile, fourniture d'accès Internet**), mais aussi en l'encadrant, avec la création de **l'ART&P**, devenue **ARCEP** (Autorité de régulation des Communications électroniques et des Postes).

La feuille de route gouvernementale 2020-2025 a mis le numérique à tous les niveaux de l'action du gouvernement.

Sous l'impulsion du Ministère de l'Efficacité des services publics et de la transformation numérique (MESPTN), le Togo a entrepris la digitalisation de l'économie togolaise en rendant disponibles en ligne pour tous, les services publics dont chacun a besoin.

Nous pouvons affirmer aujourd'hui sans risque de nous tromper que les enjeux du numérique préoccupent le gouvernement Togolais au plus haut niveau de l'Etat.

### 3. Rôle de IDS Technologie

- **Quel rôle IDS Technologie a-t-elle joué dans le développement du numérique au Togo ?**
- **Pouvez-vous nous parler d'un projet marquant (comme le réseau sans fil ou l'expansion des infrastructures) qui illustre cet engagement ?**

Depuis 30 ans, IDS Technologie contribue à façonner l'écosystème numérique du Togo, de manière à le rendre dynamique, accueillant et favorable à l'éclosion de nouveaux talents.

Cette contribution est observable à travers :

- L'accueil des jeunes dans nos effectifs et leur formation professionnelle pour qu'ils acquièrent de l'expérience.
- La qualité des services que nous offrons aux entreprises, pour les rendre performantes dans la gestion de leurs projets de transformation digitale (Conseil et assistance, aménagements réseaux électriques et data, fournitures d'équipements, choix et mise en œuvre des solutions logiciels, maintenance, formation), justement, avec l'aide des jeunes techniciens et ingénieurs formés dans nos écoles et universités publiques et privées
- La multiplication de nos points de présence fibre (PoP) sur toute l'étendue du territoire, à travers notre réseau hybride **ALVANET**, réalisé avec le soutien de notre partenaire **CSquared Woezon, pour rendre le numérique partout accessible à l'administration, aux entreprises et aux ménages.**
- Notre présence, aux côtés de **l'Entente des Spécialistes Togolais en Technologies de l'Information et de la communication (ESTETIC)** et des autres acteurs du numérique, pour réduire la fracture numérique au Togo.

Cependant, pour relever le défi de la gestion d'un écosystème numérique dynamique, nous devons compter avec la jeunesse, une jeunesse bien formée.

En 1995, à la création de IDS Technologie, le Togo n'offrait pas assez de possibilités pour la formation des jeunes aux TIC.

Aujourd'hui nous sommes heureux d'observer les grands progrès accomplis, qu'il faut certes poursuivre, pour relever les nouveaux défis qui n'existaient pas ou étaient moins perceptibles tels que la sécurité, la cybercriminalité, les défis de la gestion des systèmes complexes, l'intelligence artificielle.

### 4. Impact sur les entreprises

- **Concrètement, comment vos solutions technologiques ont-elles transformé les entreprises togolaises ?**
- **Aujourd'hui, quels sont les besoins les plus urgents des entreprises en matière de digitalisation ?**

Nous avons accompagné beaucoup d'entreprises dans leur transformation digitale, en leur proposant notre expertise, depuis l'analyse de l'existant jusqu'à la conception et la réalisation des logiciels, des infrastructures réseaux, la fourniture des équipements informatiques, la fourniture de l'énergie régulée et stable. Nous avons spécialement aidé beaucoup de banques et microfinances à étendre leurs activités à l'intérieur du pays, grâce à notre réseau hybride ALVANET.

Les entreprises ont besoin d'une main d'œuvre bien formée pour gérer l'IT et de l'accompagnement des professionnels des TIC, qui ne manquent pas dans notre pays. Pour le reste, il s'agit de prévoir les budgets nécessaires, car l'efficacité a un coût.

### 5. Défis actuels

- **Quels sont encore les principaux obstacles à une digitalisation complète au Togo ?**
- **Comment IDS Technologie contribue-t-elle à relever ces défis ?**

Les défis sont nombreux à relever. Pour nous, la question de la fracture numérique est primordiale, et il faut la résoudre grâce à la multiplication des infrastructures d'accès au numérique.

Une seule technologie ne peut pas résoudre tous nos problèmes. Le Togo ne peut pas être totalement fibré. Cependant avec un mixage des solutions radio, fibre et VSAT, on peut atteindre une grande partie de la population.

Ces solutions doivent s'accompagner de la disponibilité de l'énergie et les énergies renouvelables telles que le solaire doivent prises en compte.

Ensuite il faut sécuriser les accès car la cybercriminalité est un grand fléau aujourd'hui, avec la prolifération des réseaux.

IDS technologie offre ses services pour relever tous ces défis, soit avec ses collaborateurs certifiés, soit avec nos partenaires compétents dans les différents domaines.

## 6. Vision et avenir

- **Quelle est votre vision du Togo digital dans les 10 prochaines années ?**
- **Quelles innovations ou projets IDS Technologie prépare-t-elle pour accompagner cette transformation ?**

Nous sommes optimistes en ce qui concerne la digitalisation du Togo dans les 10 prochaines années. En effet, nous avons une jeunesse qui n'hésite pas à opter pour la formation aux TIC dans les universités publiques et privées du Togo, qui offrent de nos jours beaucoup de possibilités de spécialisation.

**Une possibilité de formation et de travail en alternance, à promouvoir par le gouvernement et les universités publiques et privées permettrait à cette jeunesse de contribuer valablement aux chantiers de digitalisation, avec un financement de leur formation par le gouvernement et les entreprises.**

L'Etat et les entreprises privées peuvent accueillir cette jeunesse dans les différents chantiers de digitalisation qui s'ouvrent partout dans les entreprises et l'administration.

L'écosystème du numérique est très dynamique et plus accueillant aujourd'hui, grâce aux mesures du gouvernement mais aussi grâce à la créativité des acteurs privés.

- **Quelles innovations ou projets IDS Technologie prépare-t-elle pour accompagner cette transformation ?**

Depuis 2024, IDS Technologie a ouvert plusieurs points de présence (PoP) fibre sur toute l'étendue du territoire, en partenariat avec Csquared WOEZON, pour rendre le numérique accessible sur toute l'étendue du territoire. Nous allons continuer cette politique en 2026, en renforçant la haute disponibilité et la redondance de ces PoP. Nous allons renforcer notre présence à l'intérieur du pays, en ouvrant ou en renforçant des agences dans les régions, pour accompagner nos clients, notamment les banques, les microfinances, et les nouvelles collectivités locales (Régions, Préfectures, Mairies). Nous disposons aussi d'une plate-forme logicielle de digitalisation adaptée à chaque structure et à différents métiers.

## 7. Message aux jeunes et entrepreneurs

- **Quel conseil donneriez-vous aux jeunes entrepreneurs qui souhaitent réussir leur transformation digitale ?**

Au Togo, beaucoup d'entreprises œuvrent dans le numérique et font preuve d'une grande compétence. Selon le secteur d'activité dans lequel on évolue, on peut donc bénéficier de leur expertise. Nous conseillerions donc aux jeunes entrepreneurs de ne pas hésiter à se faire accompagner par un professionnel des TIC. IDS Technologie aujourd'hui a comme principale mission d'accompagner les entreprises dans leurs projets de transformation digitale. Nous sommes membres d'une association patronale, ESTETIC, **(Entente des Spécialistes Togolais en Technologies de l'Information et de la Communication)**, au sein de laquelle nous développons plusieurs expertises. Ceci nous permet de trouver les approches d'accompagnement adaptées à chaque entreprise et à chaque métier.

- **Quel message souhaitez-vous adresser aux acteurs économiques à l'occasion des 30 ans de IDS Technologie ?**

Rien de ce que nous avons réalisé en 30 ans n'aurait pu se faire sans la confiance de nombreux clients, qui continuent toujours pour la plupart de faire route avec nous aujourd'hui.

A tous ceux-là nous disons merci.

### • Votre mot de fin

A la jeunesse togolaise « Soyez fiers de ce qui se fait aujourd'hui au plan de la formation aux technologies du numérique dans notre pays »

Soutenez vos écoles par votre assiduité et votre recherche constante de l'excellence.

A vous opérateurs économiques, merci de votre confiance durant ces trois décennies. Faites aussi confiance à la jeunesse formée aux TIC dans notre pays, et donnez leur l'opportunité de vous montrer leur savoir-faire.

C'est avec cette nouvelle génération que nous voulons dès maintenant, « **Bâtir ensemble l'avenir numérique de notre pays** ».



Entretien avec M. Daya MINLEKIBE  
PDG de IDS TECHNOLOGIE.



**Directeur de publication**  
**Coami Sedolo TAMEGNON**

**Réalisation**  
**Eklou Kodjo AMAGLO**

**Comité de relecture**  
**Têvi TETE BENISSAN**  
**Jacob MONDEDJI**  
**Félicité SOADJEDE**

*Copyright Conseil National du Patronat du Togo 2026*

**ESPACE PUBLICITAIRE**

**POUR TOUTES RESERVATIONS CONTACTEZ LE  
SERVICE COMMUNICATION DU CNP-TOGO**

**22558055/79603285**